

PROFIL DE POSTE réf : 2022-63

INTITULE DU POSTE : Agent de Police Municipale

DIRECTION : Direction de la Tranquillité Publique et de la Prévention

SERVICE : Police Municipale

DEFINITION DU POSTE :

Mission : Sous la responsabilité du Directeur de la Police Municipale, vous êtes placé(e) au sein d'une équipe de policiers municipaux armés en catégories B et D, en patrouille véhiculée (voiture, moto, VTT) et régulièrement accompagné une équipe cynophile. Vous exercez les missions de prévention et de contrôle du respect des règles nécessaires au maintien du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique. Vous faites respecter les pouvoirs de police du Maire.

Activités principales :

- Veiller à la sécurité des personnes, au maintien du bon ordre, de la tranquillité et de la salubrité publique
- Appliquer les pouvoirs de Police du Maire
- Effectuer des missions de prévention et de surveillance de la voie publique
- Faire respecter les arrêtés du Maire, du code de la route, rechercher les infractions pénales en particulier dans les domaines de lutte contre la délinquance, des troubles de voisinage, de la sécurité routière et de la salubrité publique
- Assurer une relation de proximité avec la population
- Rédiger des rapports et procès-verbaux
- Mettre en œuvre des opérations d'ilotage sur tous les secteurs
- Mener des opérations conjointes avec les services d'État
- Capturer des animaux errants
- Surveiller des bâtiments communaux, des manifestations culturelles/ sportives et les cérémonies

Savoirs :

- Connaître l'étendue des pouvoirs de police du Maire
- Maîtriser, appliquer et suivre l'évolution de la réglementation du code pénal, de procédure pénale, de la route
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Connaître les textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Disposer d'une bonne culture territoriale sur les compétences des autres services de la collectivité et des services de l'État, des pouvoirs de police générale et spécifique du Maire
- Savoir rédiger des compte rendus et rapports d'activités écrits et oraux / techniques de description d'un événement ou d'un individu

Savoirs Faire :

- Sens du service public et du travail en équipe
- Maîtrise de soi, diplomatie, sens de l'écoute, du dialogue, sens de la réserve et de l'anticipation
- Maîtrise des outils informatique et logiciels police
- Capacité à analyser et gérer une situation difficile
- Gestes de premiers secours
- Disponibilité
- Permis de conduire B obligatoire

Spécificités du poste :

- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation et de formation continue obligatoire
- Aptitude au port d'armes de catégorie B et D
- Bonne condition physique - Aptitude aux Gestes Techniques Professionnels en Intervention
- Horaires fixes en journée, avec amplitude variable en fonction des obligations du service
- Présence sur différents événements et animations en dehors des horaires et jours de travail habituels
- Participe aux actions de prévention routière au sein des établissements scolaires

Cadre d'emplois : Agents de Police Municipale

Type de contrat : recrutement statutaire

Régime indemnitaire : niveau grade

Poste ouvrant droit à une NBI : oui

Temps de travail : temps complet

Date limite de candidature : 15/07/2022 – les entretiens auront lieu le mercredi 24/08/2022 après-midi

Contact :

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, BP 90419, 01012 Bourg en Bresse Cedex ou recrutement@bourgenbresse.fr.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Monsieur Mathieu PUTIGNY, Directeur de la Tranquillité Publique et de la Prévention au 04 74 42 45 00 ou putignym@bourgenbresse.fr